



PEDIAPA



ACTIVITÉS PHYSIQUES ADAPTÉES

Du 08 novembre 2022 au 06 juin 2023,
22 séances, les mercredis après-midi en période scolaire.

1€
LA SÉANCE

Jérémy Sellier - Enseignant en Activité Physique Adaptées
j.sellier@airpartenairesante.fr - 06 78 49 04 88
A.I.R. Partenaire Santé - 8 rue de la Haye Mariaise 14000 CAEN

PEDIAPA

Du 08 novembre 2022 au 06 juin 2023

Activités physiques adaptées pour enfants atteints de maladie chronique

PEDIAPA est un programme d'Activités Physiques Adaptées (APA), proposé sur prescription médicale aux enfants de 9 à 17 ans, atteints de maladies chroniques et ne pratiquant pas d'activités physiques. Créé en 2019 par le service de pédiatrie du CHU de Caen et A.I.R. Partenaire Santé (association prestataire de santé à domicile), PEDIAPA bénéficie d'une subvention de l'Agence Régionale de Santé Normandie.

1,5 à 4 millions d'enfants sont atteints d'une maladie chronique en France.

Chez les 5-17 ans, il est recommandé d'être actif une heure par jour mais 4 enfants sur 5 n'atteignent pas ces recommandations.

En effet, l'activité physique est essentielle pour le développement et la santé de l'enfant : renforce la confiance et l'estime de soi, améliore le sommeil, préserve la santé mentale, augmente le capital osseux, améliore la condition physique, influe positivement sur les compétences sociales, etc.

L'objectif de PEDIAPA est d'accompagner les enfants vers un mode de vie actif en leur faisant découvrir différentes activités, toujours dans la recherche de plaisir afin de renforcer leur adhésion et de les encourager à poursuivre une activité physique à long terme.



Pré-inscription par le pédiatre ou le médecin généraliste

Contactez-nous par téléphone ou mail pour obtenir la fiche de pré-inscription. Cette fiche est à nous retourner par mail (adresse sécurisée apicrypt), courrier ou fax, avec les coordonnées et les données médicales de l'enfant. Les familles seront appelées à posteriori pour confirmer leur participation.

Réunion d'information à A.I.R. Partenaire Santé le 8 novembre 2022 à 18h00

Présentation du programme, questionnaires et moment d'échange pour répondre aux questions. Une participation de 1€ la séance vous sera demandé, soit un total de 22€ à régler avant le 16 novembre 2022.

Evaluation pré-programme au CHU le mercredi 9 novembre 2022 après-midi

Ce rendez-vous comprend une consultation médicale par le Dr Laurans, une impédancemétrie par une diététicienne, un questionnaire de qualité de vie par une psychologue, et des tests de condition physique par des enseignants en APA.

Du 16 novembre 2022 au 24 mai 2023, 22 séances d'activités physiques adaptées les mercredis après-midi en période scolaire

Activités physiques adaptées et variées, inspirées de différentes pratiques : fitness, sports de raquette, sports collectifs... Les séances sont assurées par des enseignants en APA. Les séances ont lieu à A.I.R. Partenaire Santé, en extérieur ou chez un partenaire.

Evaluation post-programme au CHU le 31 mai 2023 après -midi

Un nouveau rendez-vous au CHU pour revoir les mêmes intervenants afin de faire le bilan.

Réunion de fin de programme le mercredi 7 juin 2023

Après l'évaluation finale, ce moment permettra de rendre compte des activités effectuées et de leurs effets. Un nouveau moment d'échanges sera prévu après la rentrée 2023 pour clore PEDIAPA.

Retrouvez plus d'informations sur :

www.airpartenairesante.fr/prestations/activites-physiques-adaptees/

